

le fonctionnement de l'ONU et de ses institutions spécialisées. Pour favoriser la paix et la sécurité internationales, le Canada continue de privilégier un système reposant sur le droit international et le soutien des Nations unies. Toutefois, le renouveau et la réforme s'imposent, si nous voulons que l'ONU apporte à la sécurité internationale la contribution dont ses membres ont besoin.

Les droits de l'homme

Les brutalités, les disparitions, les tueries et les persécutions collectives continuent de par le monde. Les violations institutionnalisées des droits de l'homme fondées sur la race se poursuivent. La situation des personnes déplacées et des réfugiés pose aujourd'hui un important problème humanitaire et politique à la communauté internationale.

L'Occident, le bloc communiste et le Tiers monde ne s'entendent guère sur la définition des droits de l'homme. Le monde communiste soutient que les droits de l'État priment les droits de l'individu. Dans un trop grand nombre de pays, le pouvoir de l'État est utilisé de façon arbitraire. La répression politique répugne à notre sens des valeurs, et elle va à l'encontre de nos intérêts nationaux. L'utilisation de ce pouvoir en Union soviétique et en Europe de l'Est mine les relations Est-Ouest. Dans les pays du Tiers monde, elle encourage l'extrémisme, l'ingérence étrangère et la concurrence entre l'Est et l'Ouest.

Les Canadiens — simples citoyens, groupes ethniques, syndicats, associations professionnelles, et le gouvernement lui-même — ont participé très activement à la défense des droits de l'homme, ainsi qu'à la recherche d'une stabilité politique qui ne sacrifie pas la dignité humaine. Moralement et politiquement, nous nous devons de continuer à poursuivre ces objectifs et de garder nos portes ouvertes aux réfugiés.

Dans un trop grand nombre de pays, le pouvoir de l'État est utilisé de façon arbitraire... brutalité et persécutions se poursuivent.